

Communiqué de presse  
Brest, le 5 février 2016

## Le Pôle Mer Bretagne Atlantique et le GEP/AFTP signent un accord de coopération pour accélérer l'innovation et le business des entreprises de l'offshore pétrolier

Le GEP/AFTP et le Pôle Mer Bretagne Atlantique ont signé le 5 février à Brest un accord de coopération visant à favoriser l'essor de nouveaux projets innovants. Objectif : booster l'innovation et le business des entreprises régionales de l'offshore pétrolier.

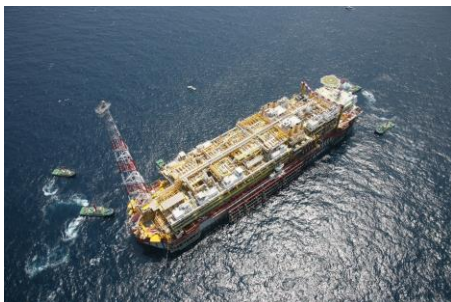
### Offshore profond, de nouveaux gisements à valoriser

Cet accord, qui est la suite logique de plusieurs années de collaboration entre le Pôle Mer Bretagne Atlantique et le GEP/AFTP, va permettre d'exploiter au mieux les synergies et complémentarités de ces deux réseaux.

Le GEP/AFTP regroupe aujourd'hui 250 entreprises adhérentes : les plus grands acteurs industriels pétroliers, parapétrolier et para gazifières français (Total, Technip, Entrepose, CGG, ...) mais aussi des PME/PMI innovantes, et anime tout un réseau d'experts qui maîtrisent les techniques d'exploration et de production des hydrocarbures. Il coordonne par ailleurs le programme de financement « CITEPH », destiné à supporter des projets de R&D dans la parapétroliers, financé pour partie par un groupe d'entreprises françaises membres du GEP-AFTP.

Pour Philippe Perreau, Directeur Innovations Technologies Projets, ce partenariat avec le Pôle Mer : « permet de conforter les relations que nous avons avec les entreprises bretonnes et ligériennes de notre secteur industriel ».

### Valoriser la R&D innovante et le business des entreprises dans l'offshore profond



Pour le Pôle Mer, les enjeux autour de l'offshore profond concerne essentiellement la détection de nouveaux gisements (jusqu'à 4000 m de profondeur), mais aussi la mise en œuvre de nouvelles solutions technologiques permettant d'optimiser les coûts d'exploration et d'exploitation.

A ce titre, le Pôle anime un réseau d'acteurs académiques et industriels bretons et ligériens spécialistes du domaine pour développer leurs R&D et valoriser leurs technologies innovantes.

Pour Patrick Poupon, Directeur du Pôle Mer Bretagne Atlantique, cet accord « renforce les liens de partenariat entre le Pôle Mer et le monde de l'offshore pétrolier, et ouvre de nouvelles perspectives de développement pour les acteurs bretons et ligériens »

La coopération entre ces deux structures doit ainsi favoriser l'émergence de nouveaux projets innovants, destinés à l'exploration et l'exploitation des ressources énergétique des océans.

### **Le Pôle Mer Bretagne Atlantique, un acteur du développement de l'économie bleue**

Avec un réseau de près de 350 acteurs regroupant des grands groupes, PME, centres de recherche et d'enseignement supérieur, le Pôle Mer contribue au développement du secteur maritime.

Aujourd'hui, le Pôle est :

**Initiateur** : il stimule l'économie maritime en soutenant l'innovation. Avec 226 projets collaboratifs innovants labellisés en 10 ans, le Pôle Mer constitue une véritable rampe de lancement des innovations maritimes.

**Facilitateur** : il aide à l'émergence et au financement des projets innovants avec la mise en réseau des compétences des entreprises et laboratoires de recherche.

**Catalyseur** : il soutient la croissance des PME dans leur investissement en R&D, l'accès aux marchés de leurs nouveaux produits, et leur développement à l'international.

**Acteur** : il travaille à la reconnaissance du secteur maritime en France et en Europe pour que ses thématiques soient identifiées dans les programmes prioritaires afin de positionner ses membres sur les marchés émergents.

### **EN BREF : le Pôle en chiffres**

- . 350 adhérents dont plus de 50% de PME
- . 231 projets labellisés pour un investissement de 757 millions d'euros de R&D
- . 220 millions d'euros d'aides publiques débloqués en dix ans
- . Six grands domaines d'actions : la sécurité et sûreté maritimes, le naval et nautisme, les ressources énergétiques et minières marines, les ressources biologiques marines (pêche-aquaculture et biotechnologies bleues), l'environnement et l'aménagement du littoral les ports et infrastructures et transports maritimes.

[Pole-mer-bretagne-atlantique.com](http://Pole-mer-bretagne-atlantique.com)